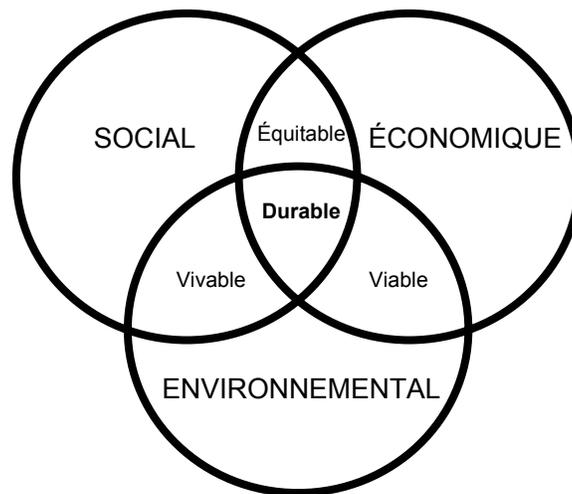


Qu'est-ce que le développement durable ?

- Développement* : Processus conduisant à l'amélioration du bien-être des êtres humains, d'un point de vue quantitatif (matériel), mais aussi qualitatif : éducation, santé, culture, environnement, etc.
- Durable* : Le terme fait référence aux limites de la croissance des activités et des productions humaines, du fait que la terre a une capacité de support limitée (RNCREQ. s.d.).

Le concept de développement durable a été popularisé en 1987, lors de la publication du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement Notre avenir à tous. Il fut alors défini comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs» (CMED, 1987). Le développement durable suppose un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable (figure 1). Le développement durable repose également sur une nouvelle forme de gouvernance, qui encourage la mobilisation et la participation de tous les acteurs de la société civile au processus de décision.

Figure 1 : Les trois sphères du développement durable



Le Conseil canadien des ministres de l'environnement (1993) propose trois conditions à l'atteinte du développement durable :

- le rythme d'utilisation des ressources naturelles renouvelables n'excède pas celui de leur régénération;
- le rythme d'épuisement des ressources non renouvelables ne dépasse pas le rythme de développement de substituts renouvelables;

- la quantité de pollution et de déchets ne dépasse pas celle que peut absorber l'environnement.

(Extrait d'un document en préparation dans le cadre du chantier du développement durable, intitulé «Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, points de repère et cadre de référence»)